



BOURSE DE PERFECTIONNEMENT

PROJET 2025



Appel à projets & programme	P.2
Modalités de candidature	P.4
Sélection & modalités d'accueil	P.5
Engagement du résident·e	P.6
Films passés par les rencontres	P.7

Association Ardèche Images
École documentaire
300, route de Mirabel - 07170 Lussas
Tel : 04 75 94 05 33 | ardecheimages.org

BOURSE ET RÉSIDENCE DE PERFECTIONNEMENT À L'ÉCRITURE POUR LES AUTEURS ET AUTRICES DE DOCUMENTAIRE DE CRÉATION

*Une résidence d'accompagnement sur mesure au cœur de l'Ardèche
pour les auteurs et autrices de film documentaire*

L'École documentaire d'Ardèche Images à Lussas organise une résidence de perfectionnement à l'écriture à destination des auteurs et autrices porteurs d'un projet de film documentaire de création pour le cinéma ou l'audiovisuel.

L'objectif de cette résidence est de proposer un accompagnement personnalisé et intensif prenant en compte le projet et les besoins spécifiques de l'auteur·rice dans une démarche de professionnalisation. Assuré par des professionnel·les aguerri·es du secteur (auteur·rices-réalisateur·rices et producteur·rices), ce dispositif permet de consolider l'écriture des projets de films et de préparer leurs auteur·rices à la présentation orale devant des producteur·rices, diffuseurs et distributeur·rices, notamment lors des **Rencontres Premiers Films** qui se déroulent à la fin de la résidence.

Depuis 2018, cette résidence est dotée d'une bourse de **3 500 € accordée à cinq auteur·rices** par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le CNC.

En 2025, l'École documentaire renforce encore son accompagnement par l'ajout d'un·e intervenant·e professionnel·le supplémentaire pour la phase d'écriture.

PLANNING 2025

Dates et lieu de la Résidence :

du 6 au 14 octobre 2025, Lussas (Ardèche) : 5 jours d'écriture et 3 jours de préparation à l'oral

Dates et lieu des Rencontres Premiers Films :

15, 16 et 17 octobre 2025, Lussas (Ardèche)

Clôture de l'appel à candidatures : le mercredi 27 août 2025 (à 18h)

PROGRAMME & FONCTIONNEMENT DE LA RÉSIDENCE DE PERFECTIONNEMENT

Huit jours de résidence au cœur de l'écosystème du Village documentaire de Lussas. Chaque résident·e bénéficie d'un accompagnement individualisé autour de son projet de film pendant toute la durée de la résidence, ils et elles participent ensuite aux Rencontres Premiers Films.

// Session 1 // du 6 au 10 octobre 2025 (5 jours)

Objectifs :

- Réaliser un bilan permettant d'identifier les besoins spécifiques d'accompagnement du résident·e pour consolider l'écriture de son film ;
- Revenir sur les principales constituantes de son projet écrit (résumé, note d'intention, note de réalisation, synopsis, etc.) en séance individuelle avec un·e réalisateur·rice ou un·e producteur·rice confirmé·e ;
- Produire une synthèse écrite du projet de film documentaire pouvant être soumise à des professionnel·les ou des commissions d'aide.

Ces séances d'entretiens individuels alternent avec des séances collectives permettant des échanges et un travail de groupe.

// Session 2 // du 12 au 14 octobre 2025 (3 jours)

Objectif : Préparer la présentation orale du projet devant des professionnel·les.

→ *En 7 minutes maximum, renouveler l'approche sans reproduire le texte écrit. Comment faire exister les lieux, les personnages ? Comment exprimer la nécessité du film à venir et sa singularité ? Comment faire basculer l'auditoire du côté du film ?*

Accompagné individuellement par un·e producteur·rice rompu·e à cet exercice de présentation orale, chaque résident·e travaille sur les forces et faiblesses de son projet. Chaque résident·e expérimente ensuite devant le groupe une présentation orale dans les conditions empruntées à des situations réelles de commissions d'aide ou de rencontres professionnelles. Une analyse détaillée de la prestation est faite par le/la tuteur·rice avec la participation des autres résident·es. Chaque résident·e répète l'exercice deux fois. Entre les deux cycles de présentation, le/la producteur·rice aborde les enjeux de la production du film documentaire de création : rôle des producteur·rices, collaboration auteur·rice/producteur·rice et leurs relations contractuelles ainsi que les différentes sources de financement.

Pendant toute la durée de la résidence, les participants bénéficient de l'accès à la Maison du Doc et au fonds de sa vidéothèque (près de 20 000 titres) : guidés par leurs formateur·rices et la documentaliste, les résident·es peuvent visionner des films en rapport avec leur projet et avoir accès aux projets écrits de films déjà réalisés.

À l'issue de la résidence, les formateur·rices adressent à chaque résident·e un bilan de sortie qui reprend l'état d'avancement du projet, les points à approfondir ou à travailler ainsi que quelques pistes de production.

// Session 3 // Rencontres Premiers Films // 15-16 et 17 octobre 2025 (3 jours)

À la suite de la résidence, les porteurs et porteuses de projet participent aux Rencontres Premiers Films organisées par l'École documentaire d'Ardèche Images. Ces rencontres permettent à des jeunes auteur·rices de présenter leur projet à une vingtaine de professionnel·les de la production et de la diffusion venu·es de toute la France. Construites sur la base d'échanges collectifs et individuels, ces rencontres

sont une occasion rare pour les auteur·rices de confronter leurs premiers projets à l'expertise de professionnel·les averti·es et engagé·es dans le documentaire de création.

MODALITÉS PRATIQUES POUR CANDIDATER À LA BOURSE D'AUTEUR·RICE

// Conditions d'éligibilité //

- Auteur·rice/réalisateur·rice francophone ayant un projet de documentaire de création en cours d'écriture et ayant déjà suivi avec ce projet une formation ou une résidence d'écriture d'au moins 5 jours dans les trois années maximum précédent cette candidature (attestation à l'appui)
- L'auteur·rice/réalisateur·rice ne doit pas avoir déjà signé de contrat d'option ou d'auteur avec une production
- L'auteur·rice/réalisateur·rice ne doit pas avoir déjà obtenu l'engagement d'un diffuseur (achat ou une convention de développement)
- Le projet ne peut être porté que par un·e seul·e auteur·rice

Seuls les dossiers dont tous les critères sont respectés seront étudiés.

// Modalités de dépôt de candidature //

Contenu du dossier de candidature :

- 1) une fiche de présentation du projet avec le titre du projet, le nom de l'auteur·rice, la durée, le format (formulaire à télécharger sur notre site)
- 2) un résumé de 10 lignes maximum
- 3) une note d'intention (2 à 4 pages)
- 4) des éléments de synopsis (structure, lieux, personnages, temporalité, récit) accompagnés d'une note de réalisation (3 à 8 pages maximum)
- 5) le Curriculum Vitae de l'auteur·rice/réalisateur·rice candidat·e précisant notamment la formation à la réalisation/à l'écriture documentaire dont il·elle est issu·e, et, le cas échéant, les films déjà réalisés (aides obtenues, année, liens vidéo conseillés)
- 6) 1 à 3 photos maximum réparties dans le dossier

Ce dossier ne devra pas excéder **15 pages illustrations comprises.**

Il est accompagné :

- 7) une lettre de motivation, précisant les étapes d'accompagnement du projet déjà réalisées (formation ou première résidence) et précisant les besoins en accompagnement du candidat·e pour consolider, finaliser l'écriture de son projet de film.
- 8) attestation(s) relative(s) à la formation ou résidence suivies avec ce projet
- 9) Une lettre de demande de bourse à l'écriture signée en original et adressée à : la Direction de la Culture et du Patrimoine de la Région Auvergne-Rhône-Alpes - CS 20033 Lyon Cedex 02
- 10) un RIB en pdf

Le dossier devra être envoyé en deux parties dans un même mail :

- les pièces 1 à 6 en PDF sous la forme d'un seul document*
- les pièces 7 à 10 en PDF sous la forme d'un seul document*

L'ensemble est à envoyer, uniquement par mail, **avant le 27 août 2025 (18h)** à
rencontrespremiersfilms@ardecheimages.org

avec comme objet du mail : BOURSE PERFECTIONNEMENT AUTEUR·RICE – NOM PRÉNOM

SÉLECTION & MODALITÉS D'ACCUEIL

// Sélection //

Tous les projets éligibles et complets sont transmis à un jury de sélection.

Ce jury est composé de 4 membres : auteur·rices/réalisateur·rices, et producteur·rices.

A titre d'observateurs, un·e représentant·e de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du CNC/DRAC, ainsi qu'un·e membre de l'équipe pédagogique d'Ardèche Images se joindront aux délibérations du jury.

La décision du jury est communiquée par mail. Elle est sans appel et **aucun retour du jury ne pourra être communiqué**.

Les résultats seront communiqués **le 19 septembre 2025**.

// Modalités d'accueil //

Les coûts pédagogiques de cette résidence sont intégralement pris en charge par Ardèche Images grâce au soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du CNC. Les participant·es bénéficient d'un accès libre et gratuit au Centre de ressources, aux salles de cours et de projections.

Les frais de déplacement, l'hébergement et la restauration sur place sont à la charge des participant·es. Des solutions de logement seront proposées aux participant·es par Ardèche Images, ainsi qu'une organisation logistique des transports.

Chaque auteur·rice sélectionné·e dans le cadre de la résidence recevra une bourse d'aide à l'écriture de 3 500 € qui lui sera versée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, après que la résidence aura eu lieu.

ENGAGEMENT DU RÉSIDENT·E

Les auteur·rices lauréat·es s'engagent à :

- se rendre disponibles tout au long du processus d'accompagnement
- être présents pendant toute la durée de la résidence (8 jours sur site)
- participer aux Rencontres Premiers Films (3 jours sur site)
- adresser à Ardèche Images et à la Région Auvergne-Rhône-Alpes un bilan de leur participation à la résidence et les informer de l'évolution du projet (développement, production, diffusion, prix...)
- mentionner le soutien obtenu sur les documents relatifs au projet aidé et au générique de l'oeuvre, selon la mention indiquée dans "document communication" (envoyé dans un 2nd temps aux lauréats·es)
- autoriser Ardèche Images et la Région Auvergne-Rhône-Alpes à publier librement les informations suivantes sur leur projet : nom, prénom, titre, format, résumé, visuel et année de résidence.

Le travail réalisé reste la propriété de l'auteur·rice.

Ces Rencontres professionnelles sont soutenues par :



Chaque année, ces rencontres sont à l'origine de la mise en production d'une dizaine de premiers films dont beaucoup sont sélectionnés et / ou primés dans les festivals importants, parmi lesquels :

- *Derrière le soleil* de Dhia Jerbi (2024) Prod : GO GO GO films et La Société du sensible **Lauréat de la Bourse** (Compétition internationale Visions du Réel)
- *Shâd Bâsh* de Hélène Rastegar (2024) Prod : ANA Films (Prix du long métrage documentaire & Prix du public au Festival du Film de l'Est, Mention spéciale Hors frontières à Traces de Vies)
- *Ndar, les fils de l'eau* de Marie Cécile Crance (2024) Prod : Gregory Ghersy **Lauréate de la Bourse** (Prix Premier geste documentaire à Traces de Vies)
- *Mascarade* de Claire Second (2023) Prod : Les films du temps scellé (FIPADOC - Festival International Documentaire, Filmer le travail, Festival International Jean Rouch, Caméras des Champs - Festival international du film documentaire sur la ruralité, Traces de Vies, États généraux du film documentaire)
- *Frieda TV* de Léa Lanoë (2023) Prod : Mille et unes films (FIDMarseille - Festival International de Cinéma de Marseille, États généraux du film documentaire, Corsica.doc)
- *Les initités* de Colas Gorce (2023) Prod : Les films du Carry (La Première Fois - Festival du premier film documentaire, Festival du Film Vert, Les Rencontres Ad Hoc)
- *Le Jardin des Hespérides* de Eliott Mattiussi (2023) Prod : La société des Apaches **Lauréat de la Bourse** (États généraux du film documentaire)
- *The pacha, my mother and I* de Nevine Gerits (2022) Prod : Associate Directors et Image création (Festival de Cinéma de Douarnenez, Millenium - Festival du film documentaire Bruxelles, Traces de Vies)
- *Communauté* de Camille Octobre Laperche (2022) Prod : Beppie Films **Lauréate de la Bourse** (Les Rencontres Ad Hoc, Le Réel en vue, États généraux du film documentaire, Les Écrans Documentaires — Prix Perspective du Moulin d'André-CECI)
- *Faire le Bois* de Lola Peuch (2021) Prod : Survivance (Prix des Écrans Documentaires)
- *Que Dieu te protège* de Cléo Cohen (2021) Prod : Petit à Petit Production (États généraux du film documentaire, Traces de Vies, DOK Leipzig - International Leipzig Festival for Documentary and Animated Film, Cinemed - Festival International du Cinéma Méditerranéen)
- *Sur le fil du Zénith* de Natyvel Pontalier (2021) Prod : Les films du Bilboquet/Néon Rouge/Princesse M (FIPADOC, IDFA - International Documentary Festival Amsterdam, États généraux du film documentaire, Étonnantes Voyageurs, Stlouis'Docs — Grand prix du Jury— moyen et court-métrages, FIFAM - Festival International du Film d'Amiens)
- *Dans la famille Bomata, il y a...* de Esther Mazowiecki et Leszek Sawicki (2021) Prod : We films
- *Incandescence des hyènes* de Nicolas Matos Ichaso (2021) Prod : La fabrica Nocturna
- *Alice + Barbara* de Camille Holtz (2020) Prod : Sancho et compagnie, Laurent Den
- *Mathilde* de Marie Cavailles (2020) Prod : Les films du Carry, **diffusé sur France 3**
- *Chronique de la terre volée* de Marie Dault (2020) Prod : Tell Me Films/Pays des Miroirs (Prix de l'Institut Français – Louis Marcorelles à Cinéma du Réel, Mention spéciale à Traces de Vies)
- *De vin, de poésie ou de vertu* de Margot Dupuis (2020) Prod : Don Quichotte films/Zarlab films
- *Schoon Donker* de Katrien Feayerts (2019) Prod : l'Image d'après
- *Happy Aphivoat* de Romain Kosselek (2019) Prod : Sanosi Productions
- *Hitch, une histoire iranienne* de Chowra Makaremi (2019) Prod : Alter ego production
- *Andromédas* de Clara Sanz (2019) Prod : Les films du Bilboquet
- *68, mon père et les clous* de Samuel Bigiaoui (2018) Prod : Petit à Petit Production
- *Yukiko* de Young Sun Noh (2018) Prod : Survivance
- *Les Jours maudits* de Artem Iurchenko (2018) Prod : Survivance/De films en aiguilles
- *Jusqu'à ce que le jour se lève* de Pierre Tonachella (2017) Prod : L'image d'après
- Etc.